

LE FESTIVAL EN QUELQUES MOTS

L'automne et étonnant festival **Contes Givrés** est un caravansérail d'une cinquantaine d'artistes qui sillonnent la région en octobre sous l'étendard des imaginaires du monde. Chaque édition fait étape dans une cinquantaine de structures d'accueil, du plus petit village à la capitale.

La programmation est établie par une équipe qui voyage toute l'année en quête de pépites, qui seront ensuite proposées aux partenaires en fonction de leurs conditions d'accueil. La programmation est en effet, un vrai travail qui induit toute une chaîne de logistiques en cohérence avec l'esprit et la dominante de la saison.

Les spectacles sont programmés tous les jours de la semaine et pas seulement les weekend.

Qui peut devenir partenaire ?

Toutes les structures d'accueil de Bourgogne Franche-Comté qui en feront la demande et disposant d'une salle pouvant accueillir du public (bibliothèques, associations, communes, communauté de communes, comités des fêtes, entreprises, établissements scolaires, structures culturelles et sociales, cafés, etc.) Même les lieux les plus incongrus seront étudiés à condition de répondre aux obligations ci-dessous.

OBLIGATION DU PARTENAIRE

- La mise à disposition d'un lieu adapté et chauffé à l'avance.
- Le financement du cachet de l'artiste (peut varier selon le spectacle)
- La communication sur son territoire avec mention du partenariat **Contes Givrés** (auprès de la population locale, de la presse locale, le fléchage du lieu).
Il est conseillé de mutualiser les moyens de communication entre les lieux de programmation voisins.
- L'accueil : Chaque partenaire s'engage à recevoir chaleureusement le public et les artistes. La réussite de ces soirées dépend bien sûr de la prestation artistique mais également de l'accueil que le partenaire réserve à son public. Du simple verre au repas après le spectacle, tout est possible. Le partenaire s'engage également à offrir aux artistes accueillis un lieu pouvant servir de loge, une collation avant le spectacle et un repas après.
Selon la tournée, un hébergement pour l'artiste et/ou ses accompagnateurs peut être demandé en sus.
- Le paiement de la SACEM et de la SACD

L'association Antipodes informe la SACD et la SACEM de l'ensemble de la programmation du festival. Le partenaire est redevable directement des droits d'auteur à la SACEM et la SACD. Ces droits s'élèvent en moyenne à 13% du prix de vente du spectacle. Ils varient d'un spectacle à l'autre. Certaines œuvres n'étant pas déposées, aucun droit n'est à payer.

OBLIGATION DE L'ASSOCIATION ANTIPODES

- La recherche de spectacles de qualité, la programmation harmonisée sur le territoire.
- La contractualisation et la logistique des prestations artistiques.
- La prise en charge des frais de transport des artistes et des équipes accompagnatrices.
- La communication générale du festival (affiches, livrets-programme de grande qualité reconnus par le public depuis 21 ans, zoom de territoire, journaux, réseaux sociaux...)
- Un site réactualisés en permanence (www.association-antipodes.fr)
- Les relations avec les médias et la presse départementale, régionale, voire nationale
- La rédaction de la convention entre le festival et le partenaire.
- Une assistance technique
(un fond de scène et des projecteurs peuvent être mis à disposition pour une métamorphose de votre salle)

RESERVATIONS

Chaque partenaire enregistre et gère lui-même les réservations pour la prestation qui se déroule sur son lieu. Il est important de mettre en place un répondeur téléphonique notamment pour les lieux habituellement fermés le weekend.

RECETTES

Pour les représentations payantes, le prix des places est convenu d'un commun accord entre le festival et le partenaire en fonction du type de spectacle et des prix pratiqués. Les « Mordus » du festival doivent pouvoir bénéficier d'une réduction. Les recettes reviennent au partenaire.

CONVIVALITÉ

L'esprit de convivialité qui caractérise le festival Contes Givrés s'exprime à deux niveaux :

Avec le public, par un pot de l'amitié à partager en fin de spectacle.

Avec l'artiste, en partageant avec lui et ses accompagnateurs, un repas chaud à prendre après le départ du public (exemple: une soupe chaude et du fromage feront très bien l'affaire !). Les « plateaux repas » sont à proscrire !

COMMUNICATION

La structure d'accueil s'engage à apposer **le logo du festival** sur ses éléments de communication propres et à utiliser les supports de communication du festival (affiches et visuels disponibles sur le site internet du festival) pour annoncer le spectacle programmé au public et à la presse au moins trois semaines à l'avance. Une information groupée entre des lieux proches peut ajouter à « l'effet festival ».

Votre présence à la soirée «Croque-Givré» mi-septembre qui annonce l'intégralité du festival est vivement conseillée.

IMPORTANT

Nous fournissons gratuitement les affiches du festival, celles des artistes (dans une quantité limitée) et 25 exemplaires du livret-programme du festival, les suivants sont vendus à 0,35 cts l'unité, merci de nous indiquer le nombre d'exemplaires en sus que vous souhaitez.

Les supports de communication coûtent cher. Veillez à les diffuser à bon escient et intégralement.

Date et signature du responsable

CONTACTS :

ANTIPODES

17 grande rue – 71220 Chevagny-sur-Guye

03 85 24 61 91

givres@association-antipodes.fr

www.association-antipodes.fr

L'ÉQUIPE :

Direction artistique : Marie-France Marbach

Président de l'association : Georges Jourdain

Attachée culturelle :

Camille Debord